



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Bulletin des travaux

Lundi 5 décembre 2011

La commission s'est réunie à 16 h 00, sous la présidence de Mme Julie de Grootte, présidente.

- 1. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011**
48 (2011-2012) n° 1

Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011
48 (2011-2012) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011
48 (2011-2012) n° 3

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011
48 (2011-2012) n° 4

- 2. Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012**
49 (2011-2012) n° 1

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012
49 (2011-2012) n° 2

Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012
49 (2011-2012) n° 3

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012
49 (2011-2012) n° 4

Rapporteurs : M. Eric Tomas et Mme Anne Herscovici.

Décisions

- La commission a reçu les avis des commissions permanentes chargées d'examiner les projets pour ce qui concerne leurs compétences propres.
- La commission a procédé à l'examen et au vote des projets.
 - *Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011 - 48 (2011-2012) n° 1*
 - L'article premier est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Les articles 2 et 3 sont adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Le tableau annexé est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - L'ensemble du projet de décret est adopté par 8 voix pour et 4 voix contre.
 - *Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011 - 48 (2011-2012) n° 2*
 - L'article premier est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Les articles 2 à 10 sont adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Le tableau annexé est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Les autres annexes sont adoptées par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - L'ensemble du projet de décret est adopté par 8 voix pour et 4 voix contre.
 - *Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011 - 48 (2011-2012) n° 3*
 - L'article premier est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Les articles 2 et 3 sont adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Le tableau annexé est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - L'ensemble du projet de règlement est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

- *Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2011 - 48 (2011-2012) n° 4*
 - L'article premier est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Les articles 2 et 3 sont adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Le tableau annexé, tel que corrigé, est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - L'ensemble du projet de règlement est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

- *Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012 - 49 (2011-2012) n° 1*
 - L'article premier est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Les articles 2 à 5 sont adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Le tableau annexé est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - L'ensemble du projet de décret est adopté par 8 voix pour et 4 voix contre.

- *Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012 - 49 (2011-2012) n° 2*
 - L'article premier est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Les articles 2 à 21 sont adoptés 8 voix pour et 4 voix contre.
 - L'amendement n° 1 du Collège est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions. Le tableau annexé, tel qu'amendé et corrigé, est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Les autres annexes sont adoptées par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - L'ensemble du projet de décret est adopté par 8 voix pour et 4 voix contre.

- *Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012 - 49 (2011-2012) n° 3*
 - L'article premier est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Les articles 2 à 5 sont adoptés par 8 voix pour et 4 voix contre.
 - Le tableau annexé est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - L'ensemble du projet de règlement est adopté par 8 voix pour et 4 voix contre.

- *Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012 - 49 (2011-2012) n° 4*
 - L'article premier est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - Les articles 2 à 9 sont adoptés par 8 voix pour et 4 voix contre.
 - Le tableau annexé est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.
 - L'ensemble du projet de règlement est adopté par 8 voix pour et 4 voix contre.

- Il a été fait confiance à la présidente et aux rapporteurs pour l'élaboration du rapport.

Prochaine réunion : sur convocation.

Membres présents : M. Aziz Albishari, M. Emmanuel De Bock (remplace M. Michel Colson), Mme Julie de Groot (présidente), M. Serge de Patoul, Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin, Mme Anne-Sylvie Mouzon, M. Philippe Pivin, Mme Olivia P'tito (supplée M. Rudi Vervoort), M. Joël Riguelle, Mme Françoise Schepmans et M. Eric Tomas.

Membres absents : M. Michel Colson (excusé) et M. Rudi Vervoort (excusé).